



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 1^{er} août 2022

RN10 – Travaux de mise aux normes en faveur de la sécurité et de l’environnement sur le secteur de Croutelle-Ligugé

L’opération de mise aux normes de la RN 10 en faveur de la sécurité et de l’environnement dans la Vienne a été déclarée d’utilité publique le 18 décembre 2020. Elle porte sur 3 secteurs : Croutelle-Ligugé, Ruffigny-Vivonne et Vivonne-les Minières, avec pour chacun l’aménagement d’un échangeur routier complet permettant de sécuriser les échanges depuis ou en traversée de la RN 10.

Les travaux ont débuté sur le secteur de Croutelle-Ligugé depuis le 4 octobre 2021.

Après la construction de l’ouvrage d’art, le nouvel échangeur prend forme. La prochaine étape consiste à réaliser les travaux de raccordement du pont avec la RD 611 et le giratoire à créer à l’est de l’échangeur, et à poursuivre l’élargissement à 2 x 2 voies de la RN 10 dans le sens Poitiers → Angoulême.

À partir du 8 août à 7h00 et jusqu’à mi-septembre, la circulation sur la RN 10 s’établira sur la nouvelle chaussée aménagée pour les deux sens de circulation. Les accès en direction de Niort et de la ZA Porte d’Aquitaine seront maintenus pour les usagers en provenance de Poitiers.

Pour préparer cette nouvelle phase, des coupures ponctuelles de nuit sont également prévues au cours de la semaine **du lundi 1^{er} au 4 août 2022**.

Les déviations mises en place pour assurer la continuité des itinéraires Niort → Poitiers et Angoulême → Niort, comme l’accès à Croutelle, sont inchangées.

Les usagers sont invités à renforcer leur vigilance et leur prudence en respectant la signalisation temporaire en place, pour leur sécurité et celle des intervenants. Pour préparer leurs déplacements et pour s’informer sur les conditions de circulation, les usagers sont également invités à consulter les sites : <https://www.bison-fute.gouv.fr/> et <https://www.dir.atlantique.developpement-durable.gouv.fr/>

Cette opération routière, inscrite au contrat de plan État-Région 2015-2020 pour un montant de 38,5 M€, est financée à 100 % par l’État et conduite par la direction interdépartementale des routes (DIR) Atlantique.

Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle

Mèl : anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers